



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100513

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/09/2025 14H05 C:004800 I:00349
V/REF : OSTW16656
V/Email reçu le Mercredi 10/09/2025 à 14H05

SDC 'Le Rafour I'
C/O RHONE SAONE HABITAT
10, AVENUE DES CANUTS
CS 10036
69120 VAULX EN VELIN

V/REF.IMM. 0011
IMMEUBLE : LE RAFOUR I
37-39 DE LATTRE DE TASSIGNY
15 a 35 RUE COLLOMB
69500 BRON

Vaulx en Velin, le 07 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N33 RUE COLLOMB - LOGEMENT DE M COLLION AU RDC TEL *06 63004545*
OU 04 78262786

MOTIF : INTERVENIR POUR DES REFOULEMENTS DES EAUX VANNES DANS SA SALLE DE BAINS
ET SA CUISINE.

Donneur d'ordre : Mr G. SALE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 10/09/2025 A 20H30 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DU RESEAU
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET MATERIEL
CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION SUR 5 METRES DE RESEAU A PARTIR D'UNE
TRAPPE DE VISITE
CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 11/09/25 à 18H32 Mr G. SALE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100513

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
1,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 10/09	2	170,03	255,04
1,50	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	2	170,03	255,04
TOTAL H.T.				539,20
T.V.A. a 10,00%				53,92
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>593,12</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.